

Concertation pour l'élaboration d'une nouvelle charte  
et d'une nouvelle géographie des Conseils de Quartier (CQ)

**Compte-rendu**  
Atelier 4  
Budget & Communication  
05 janvier 2020

**SOMMAIRE**

Modalités de l'atelier, chiffres clés et synthèse des interventions des élus .....p. 02

Synthèse des temps d'échanges .....p. 05

# Modalités de l'atelier

## Rappel des objectifs

- Réfléchir collectivement aux modalités de communication et au budget des Conseils de quartier
- Travailler sur la procédure d'élaboration des projets financés par les budgets des CQ et exprimer vos idées pour une meilleure communication.

## Déroulé de l'atelier 4

DÉROULÉ		
19h00	<p><b>1 Introduction</b></p> <p>Synthèse de l'atelier 3</p> <p>Qui est là ce soir ?</p> <p>Retour sur les chartes actuelles, à Paris et dans d'autres villes, et présentation des propositions du groupe de travail composé de représentants des 4 arrdts</p> <p>Présentation du travail en sous-groupe</p>	<p><i>Intervention des élus référents</i></p> <p> <i>Sondage Zoom</i></p> <p><i>Rouge Vif, coordinateurs CQ, groupe de travail</i></p> <p><i>Rouge Vif</i></p>
19h30	<p><b>2 Travail en sous-groupes</b></p> <p><b>1. Budget :</b> définition du montant (mutualisation, report et abondement), définition du processus d'élaboration et de validation des propositions, calendrier annuel...</p> <p><b>2. Communication :</b> quels objectifs et vers qui communiquer, avec quels outils pour quel résultat ? Qui fait quoi ?...</p>	<p> <i>3 sous-groupes thématiques animés par Rouge Vif</i></p> <p><i>Désignation d'un rapporteur par sous-groupe</i></p> <p><i>Affectation automatique des participants dans les sous-groupes</i></p>
20h30	<p><b>3 Restitution collective et échanges</b></p> <p>Chaque sous-groupe présente son travail sur la thématique du budget avant un premier débat thématique, puis idem sur la communication.</p>	<p> <i>Les deux thèmes sont abordés successivement, chaque sous-groupe rapporte son travail sur le thème puis débat collectif.</i></p>
21h00	<p><b>4 Conclusion de la rencontre</b></p>	

# Chiffres clés

## Chiffres clés

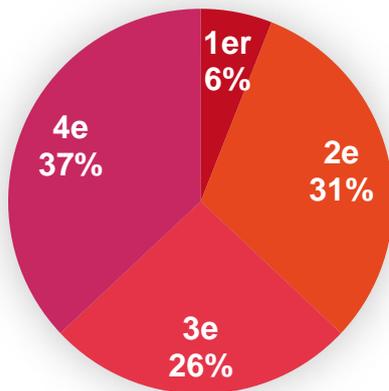
Résultats de l'activité ZOOM « Qui est là ce soir ? »  
(40 participants ont répondu)

**4 participants présents pour la première fois en atelier**

**85%** sont membres de conseils de quartier

**95%** des participants ont déjà participé à une réunion de conseils de quartier

De quel arrondissement viennent les participants de l'atelier 4 ?



57 participants connectés



# Interventions des élus référents

---

Dorine Bregman

« Que 2021 soit l'année du lancement réussi des nouveaux Conseils de quartier de Paris Centre »

## Synthèse des principes retenus par la Mairie en matière de fonctionnement :

Organisation au sein de chaque CQ : Une équipe d'animation, constituée au biais d'un vote à la suite d'un appel à candidatures pour une durée de mandat de 2 ou 3 ans, aura pour rôles l'élaboration de l'ordre du jour des réunions, le suivi des projets, la gestion du budget, le suivi des demandes, l'élaboration d'une feuille de route annuelle, l'organisation des réunions en lien avec la coordination des CQ. Un binôme paritaire, membre de l'équipe d'animation, sera l'interlocuteur de la Mairie et chargé de faire vivre cette équipe. Dans une logique d'ouverture, les membres du CQ pourront participer aussi longtemps qu'ils le souhaitent au CQ durant la mandature. Le compte-rendu des réunions du CQ sera rédigé par la coordination des CQ et validé par le binôme paritaire de l'équipe d'animation. Représentation déléguée inter-conseil de quartier pourra participer aux différents conseils locaux et aux réunions institutionnelles.

Organisation des réunions et typologies : des réunions régulières du CQ (4-6 par an à partir d'un calendrier déterminé en amont), des réunions du bureau d'animation (fréquence déterminée par le bureau d'animation), des réunions publiques thématiques co-organisées avec la Mairie (1-2 par an), des réunions pour les commissions et groupes de travail thématiques du CQ.

Place du numérique : les CQ pourront avoir recours au numérique pour l'organisation et l'animation des réunions. La Mairie de Paris Centre informera les CQ des formations organisées par la Ville du Paris.

Présence des élus référents : en début de réunion pour un temps de questions-réponses et un point d'information sur des sujets d'actualité ou municipaux. Les élus référents seront également présents lors des réunions publiques thématiques auxquels d'autres élus pourront être conviés.

Saisine de la Mairie : les CQ peuvent adresser des demandes et questions, adoptées en réunion des CQ par un vote à la majorité. La Mairie s'engage à apporter des réponses dans les meilleurs délais et à informer de l'état de la demande lors de la réunion suivante. Les demandes sont inscrites dans un outil de suivi opérationnel.

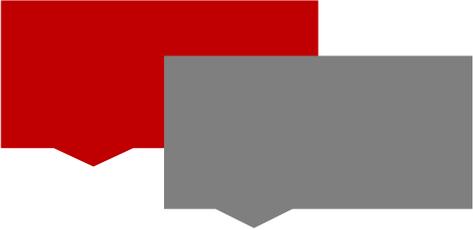
# Interventions des élus référents

---

Boris Jamet-Fournier

*En 2021« Des conseils de quartier actifs, ouverts, représentatifs et productifs »*

- En matière de budget (thématique du présent atelier) : Chaque CQ a redémarré suite aux élections avec le même montant annuel entier (8264 euros en investissement et 3306 euros en fonctionnement, montants parisiens). Les projets validés dans l'ancienne mandature seront pris en charge par la Mairie et honorés. Les budgets 2020 des CQ, qui n'ont pu être engagés du fait de la crise sanitaire, seront exceptionnellement reportés sur 2021. Jusqu'ici, sur les dernières années, seulement 30-40% des budgets sont utilisés en moyenne par les CQ. De ce fait, la municipalité n'est pas favorable à un report systématique et indéfini des budgets. Néanmoins, le principe d'un report semble plus understandable dans le cadre d'un projet spécifique, nécessitant une enveloppe plus importante, de même que pour des projets communs à plusieurs CQ. Par ailleurs, engagement de la ville de Paris de consacrer 25 % du budget d'investissement à des projets participatifs (dont le budget participatif).
- Pour finaliser le processus d'élaboration de la charte, un vote en ligne sur plusieurs jours sera organisé pour recueillir l'avis sur les points qui n'ont pas fait consensus lors des ateliers de concertation ou qui n'auraient pas été précisés lors des ateliers. Cela aura lieu à l'issue des ateliers ; la séance du 11 février sera consacrée au bilan de la concertation et au lancement de ce vote en ligne. A ce stade, on imagine que les questions suivantes pourront être intégrées au vote : fréquence des réunions régulières des CQ, dénomination du binôme paritaire, durée de mandat de l'équipe d'animation, etc.



# Synthèse des échanges sur la communication des CQ

---

## Les objectifs et cibles de la communication des CQ

Il ressort des échanges entre les participants que la communication des CQ doit répondre en priorité à trois objectifs:

- faire connaître les CQ en améliorant leur visibilité
- renforcer la visibilité autour des actions et projets portés par les CQ
- mobiliser des citoyens pour qu'ils rejoignent la dynamique des CQ

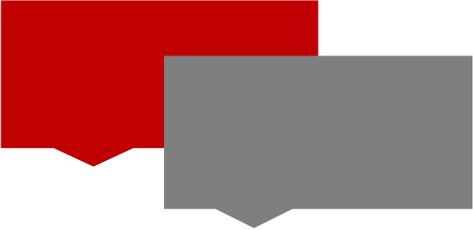
Ces objectifs doivent notamment répondre au constat d'une méconnaissance partagée par de nombreux citoyens concernant l'existence des CQ et de leurs rôles.

Les participants souhaitent que la communication des CQ s'adressent à tous les publics, tout en soulignant que les moyens et outils de communication devront être adaptés selon les cibles, pour être plus efficaces. Il s'agit aussi de s'appuyer au maximum sur les réseaux existants. Si la diversité des cibles est recherchée, plusieurs acteurs ont été cités au regard de leur rôle majeur dans le quartier et de leur capacité à relayer les informations : gardiens d'immeubles, commerçants, associations du secteur et réseaux associatifs, associations de parents d'élèves...Une information sur le terrain est aussi pertinente.

## Les moyens de communication à développer

Les participants des sous-groupes ont proposé une diversité d'outils à concilier pour renforcer la fluidité, la puissance et la « viralité » de la communication des CQ :

- Site internet : il a été proposé de développer un site, accessible depuis celui de la Mairie de secteur, dédié aux CQ. Faute d'un site dédié, il a également été proposé de renforcer la communication autour des activités des CQ sur le site de la Mairie, en publiant les comptes-rendus des réunions des CQ qui pourraient par ailleurs être filmées et mises en ligne.
- Réseaux sociaux : **Twitter** et **Facebook** ont notamment été plébiscités, ainsi que Pinterest et Instagram.
- Affichage dans l'espace public : à renforcer dans une logique d'**estampillage** (logo, signature des CQ) pour à la fois informer sur les actions des CQ (événements à venir) ou valoriser les réalisations des CQ (projets de mobiliers urbains par exemple). Si des participants ont proposé de développer l'affichage dans des **lieux stratégiques (écoles, squares)** d'autres ont proposé d'utiliser les **panneaux lumineux de la ville de Paris**.
- Présence dans l'espace public, via des **stands dans les marchés** par exemple ou l'organisation de **marchés exploratoires**.
- Presse : le Parisien et BFM Paris ont été cités. Des participants souhaitent travailler avec la Mairie pour développer la visibilité de leurs actions dans les médias.
- Journal municipal : avoir un encart récurrent dédié aux CQ.



# Synthèse des échanges sur la communication des CQ

---

## Les ressources utiles pour les CQ

Des besoins matériels ont été exprimés par les participants, notamment en informatique. Ils souhaitent que des ordinateurs, vidéoprojecteurs ou encore des imprimantes (ainsi que du papier) soient mis à leur disposition, notamment pour l'animation des réunions. Des besoins de formation en matière de communication ont par ailleurs été exprimés. Disposer d'un annuaire de fournisseurs apparaît aussi nécessaire.

## La répartition des rôles au sein des CQ et avec la Mairie

Il a été proposé dans l'un des groupes de mettre en place une cellule de référent.e.s en communication, sur la base du volontariat. Cette cellule, composée de membres permanents, serait ouverte afin de s'enrichir des compétences et savoirs de tous.

Concernant les relations avec la Mairie, il a été souhaité la mise en œuvre d'une collaboration efficace avec les CQ en matière de communication. Les participants sont demandeurs d'un soutien et appui de la Mairie en fonction de leurs besoins, tels que la gestion et utilisation des réseaux sociaux. En ce sens, il a été exprimé dans plusieurs groupes une demande de formation en communication. Par ailleurs, des participants attendent de la Mairie qu'elle renforce sur son site la visibilité des actions des CQ.

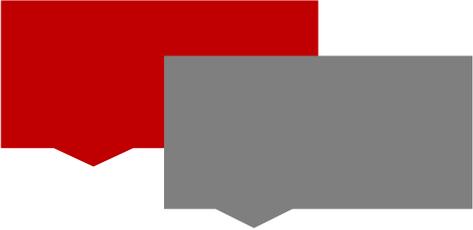
## Communication interne au CQ et entre CQ

Les participants ont rappelé l'importance d'avoir des échanges fluides entre conseillers de quartiers et entre CQ du secteur, ce qui permet de partager des expériences, utiles pour mieux communiquer ou mieux gérer leurs budgets. Plusieurs outils ont été proposés : Whatsapp, mails partagés ou encore Slack sans qu'un consensus ressorte à ce propos. Il a par ailleurs été souligné la problématique d'utilisation des données, avec les nouvelles dispositions imposées par le RGPD, qui devra être prise en compte dans la communication interne des CQ.

Les échanges téléphoniques et/ou en visio sont aussi nécessaires.

## Réunion plénière dédiée à la présentation du bilan annuel du CQ

Les participants ont plébiscité la proposition d'organiser une réunion plénière annuelle pour qu'ils présentent leurs actions. Elle permettrait de renforcer les interactions et l'interconnaissance entre les CQ du secteur ainsi que le partage de bonnes pratiques et l'évaluation des actions mises à l'œuvre. Il a été souhaité que son format soit festif et convivial.



# Synthèse des échanges sur le budget des CQ

---

## Quelles possibilités pour faire évoluer le montant dans le temps du budget des CQ ?

En échangeant à ce propos, les participants ont partagé un constat : les règles budgétaires sont difficiles à comprendre pour les conseillers de quartier, qui sont en attente d'un accompagnement ou d'une formation sur ces sujets par la Mairie de secteur. Concernant le montant des budgets, des participants se sont positionnés en faveur du maintien du budget global alloué actuellement aux 15 CQ, quand bien même leur nombre devrait évoluer.

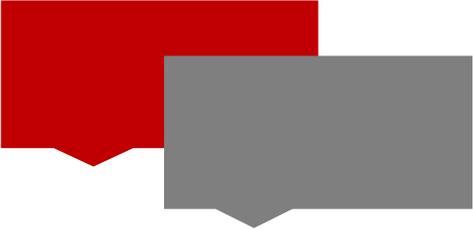
Mutualisation entre CQ : un consensus en faveur de cette idée que les participants souhaitent intégrer à la Charte des CQ. La mutualisation permettrait de favoriser l'émergence de projets communs à plusieurs CQ qui individuellement, n'auraient pas les moyens financiers suffisants pour les réaliser. Cela a été le cas à plusieurs reprises lors du mandat précédent, en particulier pour financer l'achat d'instruments pour le conservatoire et cela a été très utile. La mutualisation des « soldes » budgétaires permettrait également de trouver une « vocation » aux budgets restants si le report d'une année sur l'autre n'est pas prévu dans la Charte.

Par ailleurs, cela permettrait aussi de financer des projets relevant d'un intérêt plus collectif en arrivant à un équilibre.

Des limites basses et hautes pourraient être définies pour le niveau de consommation des budgets. Un abondement pourrait avoir lieu sur les reliquats.

Report d'une année sur l'autre : davantage de débats ont entouré cette question. Dans l'un des groupes, les participants ont jugé pertinent la possibilité de reporter seulement le budget d'investissement d'une année sur l'autre. Par ailleurs, d'un côté, certains participants estiment que le non-report impulserait des dynamiques propices à l'émergence de projets, car il impose d'aller vite et d'être plus efficace pour décider de l'engagement des sommes. Pour d'autres, le non-report comporte le risque que le budget ne soit pas dépensé ou « mal » dépensé au regard du temps trop court dédié à leur montage et des sommes jugées trop faibles. Comme solution intermédiaire, il a également été avancé la proposition de ne permettre le report du budget que pour des projets ciblés et prévus à l'avance.

Abondement : les participants sont favorables à cette possibilité, notamment lorsque que des besoins sont identifiés pour mettre en œuvre certains projets. Cependant, il faudrait une règle claire pour garantir une égalité de traitement des dossiers.



# Synthèse des échanges sur le budget des CQ

---

## Comment déterminer l'utilisation du budget ?

Tout d'abord, les participants de cet atelier sont favorables à ce que tous les habitants du quartier, en plus des membres du CQ, puissent proposer des projets à financer. Des participants ont par ailleurs tenu à rappeler que les projets doivent émaner du CQ, et non des élus ou services de la Mairie.

Concernant les modalités d'utilisation d'un budget, il a été cité dans plusieurs groupes l'exemple du Comité Budgétaire mis en place dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, qui pourrait être un modèle inspirant pour les CQ de Paris Centre. Le Comité Budgétaire, constitué de deux représentant.e.s par CQ de l'arrondissement, décidait du financement (ou non) des projets inférieurs à 1500 euros. Des règles similaires en matière de vote et quorum pourraient s'appliquer à l'échelle de Paris Centre.

Au regard des complexités que pose le suivi des budgets, il a également proposé de désigner dans chaque CQ un.e trésorier.ère. Un appui juridique, technique et financier des services de la ville, pour évaluer la faisabilité des projets et orienter les décisions, est également souhaité par des participants. Il doit pouvoir être mobilisé suffisamment en amont.

## Le budget participatif et les CQ

Les participants des trois groupes souhaitent, comme cela est déjà fait, que les CQ puissent être à l'initiative de projets soumis au budget participatif de la Ville de Paris.

Ils souhaitent également pouvoir s'associer aux projets proposés sur le périmètre du quartier.

Concernant l'instruction des propositions concernant le quartier d'un CQ, il a été rappelé que le fonctionnement du budget participatif est indépendant de celui des CQ.

Les CQ pourraient, sans être en charge de l'instruction, être associés au suivi des propositions, au travers d'un rôle de consultation.

Par ailleurs, comme dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, des participants souhaitent que le CQ puissent « donner une seconde chance » à des projets non retenus dans le cadre du budget participatif.

# PROCHAINES ECHEANCES

**Ateliers  
5 et 6  
Géographie**

Mardi 19/01 et Jeudi  
27/01 à 19h

**Bilan et  
lancement du  
vote**

Jeudi 11 février à 19h